

# L'échographie pelvienne et gynécologique

L'échographie est une technique d'imagerie médicale qui repose sur l'utilisation d'ultrasons permettant de « visualiser » l'intérieur du corps.

**L'échographie pelvienne**, c'est-à-dire du pelvis permet, chez la femme, de visualiser les ovaires, l'utérus et la vessie.

**L'échographie gynécologique** se fait habituellement par voie vaginale.

## Comment se déroule l'examen ?

Il est préférable d'avoir la vessie vide. Cela permet d'avoir une meilleure vision des organes pelviens. Cet examen n'est pas douloureux et respecte des règles d'hygiène strictes définies par les hautes autorités de santé.

En cas d'impossibilité de faire l'échographie par voie vaginale, par exemple chez des jeunes filles, des patientes vierges ou des patientes refusant cet examen, il est fait par voie abdominale. Dans ce cas, il faut avoir la vessie pleine. Cet examen est moins précis et peut amener à réaliser des examens complémentaires pour préciser le diagnostic.

À l'issue de l'examen, un compte-rendu vous sera remis, accompagné des clichés correspondants. Un autre exemplaire est destiné au médecin traitant.

## Règles d'hygiène des échographies endovaginales

<http://www.cngof.fr/ressources-pedagogiques/videos/interventions-obstetrique/218-cngof-fmc-hygie-ne-des-sondes-d-e-chographie>